

## ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

### ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITE AU FIL DE L'EAU N°5

#### DECISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1<sup>er</sup> décembre 2021 pour les candidatures internes et le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les candidatures externes

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Le service devra faire connaître le 18 novembre 2021, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTES			CANDIDATES RETENUES		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Service d'origine
<b>DDT 42</b>					
	Assistante de la mission territoriale	E000003691	SAINTANTOINE Laure	Adjoint administratif	SGC 42
<b>DDT 73</b>					
	Assistant(e) ANAH	0920730142	PERRAUD Caroline	Adjoint administratif	DDT 73
<b>DIR MC</b>					
	Assistant-e- de formation et recrutement	0939100260	MALON Charlotte	Adjoint administratif	DREAL ARA
<b>DREAL 69</b>					
	Secrétaire du pôle social régional - PARHR603	16346C0960	BERRICHE Nadia	Adjoint administratif	ENTPE
	Instructeur registre - RCTV321	16346C0558	GIANG CONG-DAVID Virginie	Adjoint administratif	DDT 69
	Gestionnaire retraite - PARHR530	16346C0933	REDJEM Taouise	Adjoint administratif	DZCRS SUD EST (ARL accordée)
	Gestionnaire retraite - PARHR529	16346C0920	THAANE Soraya	Adjoint administratif	DREAL ARA

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus faute de candidat(e)s ou faute d'autorisation de recrutement local, dite ARL.  
*N.B. : une ARL est nécessaire pour les recrutements en provenance d'autres ministères ou de collectivités locales.*

La présente décision sera publiée :  
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>  
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

Lyon, le 28 octobre 2021

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Le directeur régional délégué

*Signé*

Eric TANAYS